

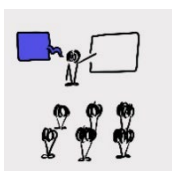
Accident lors d'une intervention extérieure dans mon entreprise : comment le prévenir ?

Vous faites appel occasionnellement ou de manière plus régulière à **un prestataire ou un sous-traitant** pour des opérations dans votre entreprise ?

Accueillir des sous-traitants et prestataires extérieurs est très courant, au point d'être banalisé dans de nombreuses entreprises. Et pourtant, **ces opérations génèrent chaque année près de 15 % des accidents du travail mortels en France.**

La mise en place **d'un plan de prévention** est une étape incontournable pour réduire le risque d'accident grave ou mortel.

Un plan de prévention est un outil de dialogue entre l'entreprise et son prestataire, ainsi qu'un levier de performance essentiel (maîtrise des coûts, optimisation de l'organisation et de la santé au travail, etc.).



Parce que faire un plan de prévention ne s'improvise pas, il est recommandé d'avoir au sein de son établissement une personne ressource formée.

Pour cela, **nous vous proposons des sessions de formation** avec des organismes référencés par la Carsat Aquitaine pour vous accompagner dans la réalisation et la mise en œuvre de vos plans de prévention :

Pour connaître les dates et s'inscrire :

<https://formation-prev.fr/carsat-aquit/402/EE-Prevenir-les-risques-professionnels-lies-a-la-co-activite-lors-des-interventions-d-Entreprises-Exterieures-en-Entreprise-Utilisatrice>



Des outils vidéo pour comprendre la démarche :

« Moins de 3' » pour comprendre la méthode pour prévenir les risques liés aux coactivités et aux interventions des entreprises extérieures.

<https://youtu.be/TLjIDD-K-YU>

Ainsi que :



2 webinaires organisés par la Carsat Aquitaine :

9 juin 2022 - Les points clés pour sécuriser l'intervention des entreprises extérieures - **voir le replay.**

16 juin 2022 - Intervention d'entreprises extérieures : rendre son plan de prévention opérationnel - **voir le replay**



Notre [dossier](#) sur le Site de la CARSAT Aquitaine et notre [subvention prévention « Sécuriser les interventions des entreprises extérieures »](#)



Une offre documentaire que vous retrouverez sur les sites :

De la CARSAT Normandie :

Avec les

- Etape 1 : mode opératoire
Guide de rédaction d'un mode opératoire pour l'entreprise extérieure.
- Etape 2 : analyse des risques
Guide d'analyse des risques pour l'entreprise extérieure.
- Etape 3 : mesures de prévention
Guide de définition des mesures de prévention.
- Etape 4 : prévention des risques liés aux interférences
Guide de rédaction des plans de prévention.
- Repères : **Fiches d'interprétation du décret 20 février 92.**

De l'INRS :

<https://www.inrs.fr/risques/entreprises-exterieures/mesures-prevention-prealables-intervention.html>

- Point réglementaire
- INRS ED 941 Intervention d'entreprises extérieures
-